

AVIS AU PUBLIC



COMMUNE DE QUINCY SOUS SENART

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par un arrêté en date du 18 mars 2010,

Le Maire de QUINCY SOUS SENART a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme est soumis à enquête publique, du **03 mai 2010 au 07 juin 2010 inclus**, Monsieur André GOUTAL, Commissaire divisionnaire de la police nationale (E.R.), domicilié à GAGNY (93220), a été désigné par Monsieur le Président Benoît RIVAUX du Tribunal Administratif de Versailles en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté en mairie du **lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 et de 14 h 00 à 17 h 00 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)**.

Monsieur André GOUTAL, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

En Mairie le **lundi 03 mai 2010 de 9 h 00 à 12 h 00**, le **lundi 10 mai 2010 de 14 h 00 à 17 h 00**, le **samedi 29 mai 2010 de 9 h 00 à 12 h 00** et le **lundi 07 juin 2010 de 14 h 00 à 17 h 00**.

Les observations du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête ouvert en mairie,
- adressées par écrit au commissaire – enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Quincy Sous Sénart 5, rue de Combs La Ville 91480 – QUINCY SOUS SENART.
- exprimées oralement au commissaire- enquêteur au cours des permanences susmentionnées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire – enquêteur transmis au maire dans le mois suivant la clôture de l'enquête publique sont tenus à la disposition du public en mairie où ils pourront également en obtenir communication.

Fait à Quincy Sous Sénart, le 1^{er} avril 2010

Le Maire,

Daniel BESSE